

CP 332

332.00.10 – Chambre des Milieux d'Accueil de l'Enfance

332.00.20 – Chambre des établissements d'Aide Sociale et Soins de Santé



FORMULAIRE SIGNALANT LA SORTIE D'UN TRAVAILLEUR MARIBEL



Référence de votre dossier à rappeler dans tout courrier adressé au Fonds Social

Identification de
l'institution

N° d'inscription à l'ONSS

Personne de contact

Nom et prénom

Téléphone

E-mail

Travailleur sortant

Nom, prénom

Date d'engagement

Date de sortie

Raison de la sortie

Temps de travail (ETP)

Veillez indiquer également si un préavis est presté ainsi que les dates de ce préavis

Préavis presté (oui/non)

Début du préavis

Fin du préavis

Remarque : Seul le préavis légal **presté** par le travailleur sera pris en charge. Aucune indemnité de rupture ne sera comptabilisée.